



Concours 2025

des maisons
et balcons fleuris



Inscription du 2 juin au 27 juin 2025.
Le jury passera le samedi 5 juillet 2025

Mairie de Soultz
Service animation & communication
animation@soultz68.fr
Place de la République 68360 SOULTZ

Mairie de Soultz - service animation

Sébastien MAURER

Place de la République

68360 SOULTZ

Tél : 03.89.74.79.86 / animation@soultz68.fr

« Dites-le avec des fleurs »

Le concours annuel des maisons et balcons fleuris a pour but de rendre le cadre de vie dans notre ville encore plus agréable. Cette année encore, le jury de la commission Animation Urbaine va récompenser les plus beaux aménagements privés : maisons, façades, immeubles collectifs ou balcons fleuris.

Soultziens, votre participation contribuera à l'embellissement de notre chère cité !

Le concours des maisons fleuries de Soultz est lancé.

*Inscription du 2 juin au 27 juin 2025.
Le jury passera le samedi 5 juillet*

Règlement :

Article 1 : La municipalité de la ville de Soultz organise un concours communal des maisons fleuries, ouvert gratuitement à tous les Soultziens. Les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés par un bon d'achat.

Article 2 : Les sites inscrits doivent impérativement être visibles de la voie publique lors du passage du jury.

Article 3 : La notation se fera d'après l'harmonie et l'originalité, l'entretien de l'espace, et sur la vue d'ensemble. Les participants peuvent laisser libre cours à leur talent de créateur floral.

Article 4 : Lors de la visite officielle, le jury se réserve le droit d'éjecter les participants qui ne satisferont pas aux exigences du règlement. La présence des participants le jour de visite n'est pas nécessaire puisque le jury ne rentre dans aucune propriété.

Article 5 : Le 1^{er} prix de chaque catégorie, lors des éditions 2023 et 2024, sera automatiquement classé hors concours pour l'année 2025.

La remise des prix aura lieu lors des vœux du maire au mois de janvier 2026.

Bulletin d'inscription :

A déposer ou à envoyer à la mairie avant le 27 juin 2025 :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....
Courriel :@.....

Téléphone :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont collectées par les services de la Ville de Soultz dans le cadre de ses missions d'intérêt public pour le dépôt de candidature pour le concours des maisons fleuries et ne seront exploitées qu'à cette seule fin. Elles ne seront pas diffusées à des tiers sans autorisation de l'intéressé. Les photos pourront être partagées dans la communication autour de l'événement. Ces données sont conservées par la Ville de Soultz jusqu'à la clôture de l'édition 2025. Elles peuvent à tout moment être supprimées ou rectifiées et vous disposez d'un droit de limitation et d'opposition pour motif légitime à ce que ces données fassent l'objet d'un traitement, sur simple demande adressée par mail (mairie@soultz68.fr) ou courrier postal (Mairie de Soultz – Place de la République 68360 Soultz). Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations.

CATEGORIE

- Maison avec jardin visible de la rue
- Maison avec balcon ou terrasse
- Hébergement chez l'habitant (ferme, gîte, chambre d'hôte)
- Fenêtres ou murs
- Immeubles collectifs
- Décor floral en bordure de la voie publique
- Hôtel, restaurant, café, avec ou sans jardin

1 seule catégorie par habitant